

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE d'ANTONNE-ET-TRIGONANT

L'an **deux mil vingt six, le cinq juin**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune **d'ANTONNE-ET-TRIGONANT**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Daniel LE MAO**.

Étaient présents : M. Daniel LE MAO, Mme Laurence MEYNARD, M. Jean Luc PLANCHE, Mme Sylvie DENIS-PALEM, M. Sébastien CURNIL, M. Yannick CLEYRAT, M. Didier DESVEAUX, Mme Valérie MURAT, M. Jérôme ROGATION, Mme Anne TROUILLARD-PERROT, M. Pascal BOULOGNE, Mme Viviane DANIEL, M. Frederic TALOU.

Étaient absents excusés : Mme Pauline KERSUAL, Mme Gaelle JOUVIE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Pauline KERSUAL en faveur de Mme Laurence MEYNARD, Mme Gaelle JOUVIE en faveur de M. Jean Luc PLANCHE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 13

Secrétaire : M. Frederic TALOU.

En présence de Madame LACOTTE Céline, secrétaire de mairie.

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du 12 mai 2026 dernier, aucune modification n'est apporté il est approuvé à l'unanimité, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

01 - Elections Sénatoriales- Désignation des délégués

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2026-024 : Elections Sénatoriales- Désignation des délégués**

Monsieur le maire rappelle qu'auront lieu le 27 septembre 2026 les élections sénatoriales. Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune désignés par le Conseil Municipal.

Il indique que conformément à l'arrêté préfectoral n°24-2026-05-19-0003 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués titulaires et le nombre de délégués suppléants à désigner,

Que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L.290-2,

le conseil municipal d'ANTONNE-ET-TRIGONANT doit désigner **3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants**.

Le maire a rappelé qu'en application des articles L.289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus, simultanément par les conseillers municipaux, sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée.

**Sont candidats** :

Délégués titulaires : MEYNARD Laurence - LE MAO Daniel - DANIEL Viviane

Suppléants : PLANCHE Jean Luc - DENIS PALEM Sylvie - CURNIL Sébastien

**Déroulement du scrutin** :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié.

Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

**Résultats de l'élection :**

a- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	15
c- nombre de suffrages déclarés nul par le bureau :	0
d- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
e- nombre de suffrages exprimés :	15

NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
MEYNARD Laurence	15	3	3

**Proclamation des élus**

Le maire a proclamé élus délégués les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe en annexe.

## Proclamation des résultats :

Nom et prénom de l'élu	Mandat de l'élu
MEYNARD Laurence	Délégué
LE MAO Daniel	Délégué
DANIEL Viviane	Délégué
PLANCHE Jean Luc	Suppléant
DENIS PALEM Sylvie	Suppléant
COURNIL Sébastien	Suppléant

15 VOTANTS  
15 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**Récapitulatif des délibérations prises :**

MA-DEL-2026-024 : Elections Sénatoriales- Désignation des délégués

Le présent procès-verbal est arrêté en date du \_\_\_\_\_

Signature Maire, M. Daniel LE MAO

Signature M. Frederic TALOU.

**Signatures des membres présents :**

M. Daniel LE MAO (Président de séance)		Mme Laurence MEYNARD	
M. Jean Luc PLANCHE		Mme Sylvie DENIS-PALEM	
M. Sébastien COURNIL		M. Yannick CLEYRAT	
M. Didier DESVEAUX		Mme Valérie MURAT	
M. Jérôme ROGATION		Mme Anne TROUILLARD-PERRO T	
M. Pascal BOULOGNE		Mme Viviane DANIEL	
M. Frederic TALOU (Secrétaire de séance)		Mme Pauline KERSUAL	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirMme Laurence MEYNARD)
Mme Gaelle JOUVIE	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Jean Luc PLANCHE)		

**Séance du 05/06/2026 clôturée à 19h05**